



**Profil du marché du travail
des jeunes au Nouveau-Brunswick
Mai 2021**



Table des matières

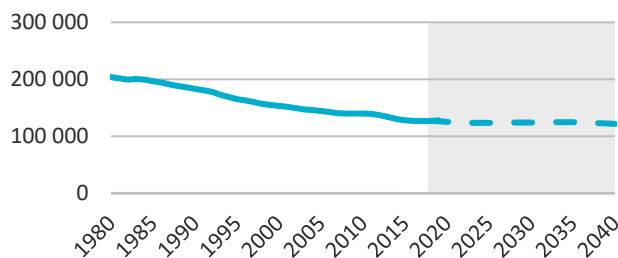
Population.....	2
Aperçu.....	2
Régions infraprovinciales	3
Éducation	4
Taux d'achèvement des études secondaires.....	4
Études postsecondaires.....	4
Caractéristiques de la population active.....	6
Tendances préalables à la pandémie.....	6
Pandémie de COVID-19.....	8
Salaires	11
Tendances préalables à la pandémie.....	11
Pandémie de COVID-19.....	12
Assurance-emploi	12
Tendances préalables à la pandémie.....	12
Pandémie de COVID-19.....	13

Population

Aperçu¹

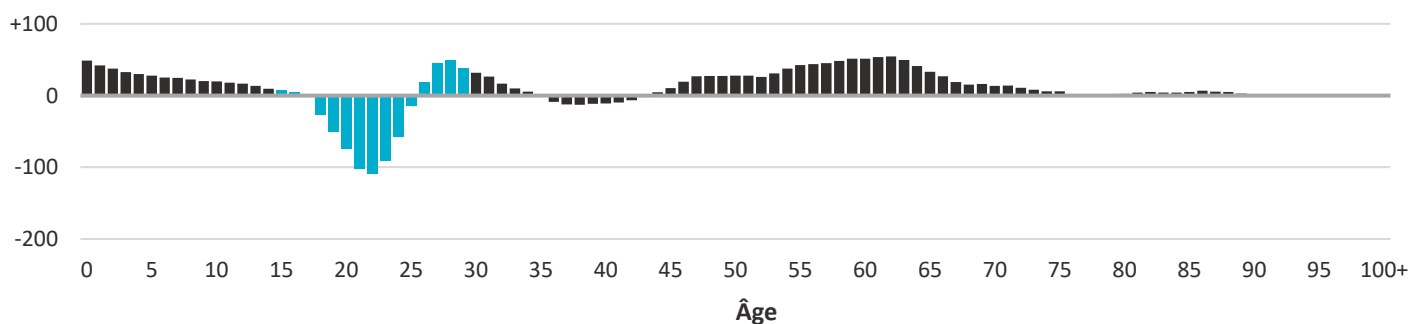
Au 1^{er} juillet 2020, selon les estimations, 128 100 résidents du Nouveau-Brunswick étaient âgés de 15 à 29 ans et représentaient 16,4 % de la population totale de la province (à l'avant-dernier rang parmi les provinces et les territoires). C'est un contraste frappant par rapport à il y a quarante ans, quand 203 900 personnes de ce groupe d'âge résidaient au Nouveau-Brunswick et représentaient 28,9 % de la population totale de la province.

Population du Nouveau-Brunswick âgée de 15 à 29 ans (historique et projetée)

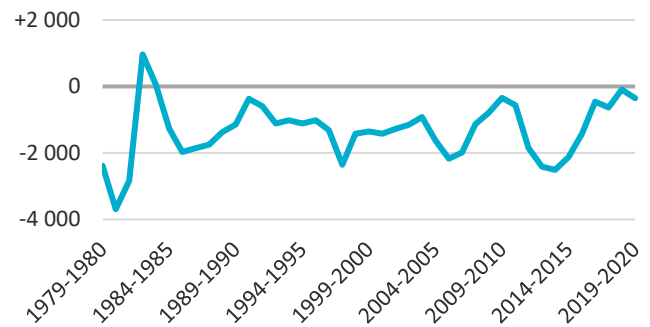


Ce déclin est la conséquence de taux de migration de sortie constamment élevés chez les jeunes, auxquels s'ajoutent des taux de fécondité qui, après avoir culminé à la fin des années 1950, ont diminué considérablement pendant toutes les années 1960 et 1970 et sont demeurés très faibles depuis. Les tendances des jeunes en matière d'émigration étaient sensiblement les mêmes chez les hommes et les femmes, mais les hommes étaient légèrement plus susceptibles de quitter la province que les femmes.

Migration interprovinciale nette annuelle selon l'âge – Nouveau-Brunswick – juillet 2017 à juin 2020

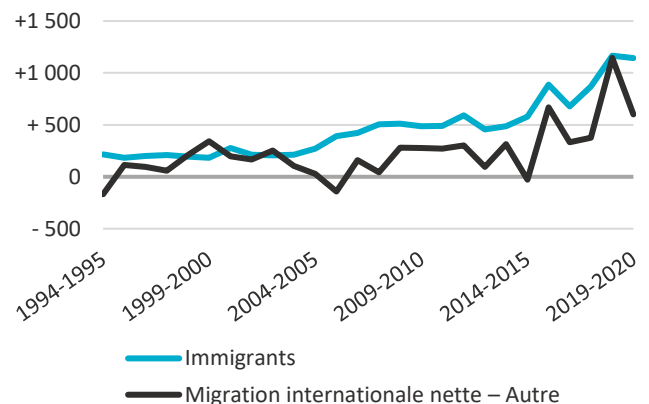


Migration interprovinciale nette chez la population âgée de 15 à 29 ans du Nouveau-Brunswick



Les faibles taux de fécondité et les taux élevés de migration des jeunes vers d'autres provinces devraient se poursuivre. Toutefois, l'immigration, qui a considérablement augmenté ces dernières années, contrebalancera largement ces pressions à la baisse. La population de jeunes de la province devrait donc s'abaisser progressivement.

Migration internationale chez la population Nouveau-Brunswick âgée de 15 à 29 ans



¹ Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0005, 17-10-0015, 17-10-0014 et 17-10-0057

Même si les restrictions frontalières mises en place à la mi-mars en réponse à la pandémie de COVID-19 ont réduit le nombre de migrants internationaux entrant dans la province, leur impact global sur les estimations démographiques des jeunes était minime en date de juillet 2020. Les estimations pour 2021 refléteront davantage l'impact de la pandémie sur les tendances démographiques.

Régions infraprovinciales²

Dans les trois grands centres urbains du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Moncton et Saint John, la population des jeunes est beaucoup plus importante que dans les régions de la province à la population moins dense, à la fois en chiffres absolus et en chiffres relatifs. Des tendances similaires se constatent dans la majeure partie du pays. Malgré leur importance par rapport au reste du Nouveau-Brunswick, la population de jeunes des régions du Grand Moncton et du Grand Saint John est relativement petite par rapport à celle de la majorité des centres urbains d'importance comparable dans le reste du Canada (tandis que la population des jeunes de Fredericton était à peu près équivalente).

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans selon les RMR/AR³ – N.-B. et Canada – juillet 2020

	Pourcentage
Grand Moncton	18 %
Grand Saint John	17 %
Grand Fredericton	20 %
Grand Bathurst	14 %
Grand Miramichi	15 %
Grand Edmundston	14 %
Grand Campbellton	15 %
Autre N.-B.	15 %

Le nombre relativement faible de jeunes dans les régions plus rurales de la province est attribuable à des années de pertes nettes constantes sur le plan de la migration interprovinciale ainsi qu'à des niveaux d'immigration

relativement faibles. Bien que Fredericton, Moncton et Saint John aient aussi connu une migration interprovinciale négative nette, d'autres sources, à savoir l'immigration, contrebalancent ces pertes dans une certaine mesure depuis quelques années.

Migration annuelle moyenne chez la population âgée de 15 à 29 ans selon les RMR/AR – N.-B. – juillet 2017 à juin 2020

	Moyenne annuelle
Migration interprovinciale nette	
Grand Moncton	-25
Grand Saint John	-129
Grand Fredericton	-184
Grand Bathurst	-27
Grand Miramichi	-12
Grand Edmundston	-19
Grand Campbellton	-1
Autre N.-B.	+36
Migration intraprovinciale nette⁴	
Grand Moncton	+218
Grand Saint John	-20
Grand Fredericton	+321
Grand Bathurst	-39
Grand Miramichi	-34
Grand Edmundston	-14
Grand Campbellton	-28
Autre N.-B.	-404
Migration internationale nette	
Grand Moncton	+544
Grand Saint John	+288
Grand Fredericton	+438
Grand Bathurst	+79
Grand Miramichi	+36
Grand Edmundston	+50
Grand Campbellton	+28
Autre N.-B.	+302

² Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0005, 17-10-0135, 17-10-0136 et 17-10-0138

³ Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) sont de grandes zones urbaines (appelées noyaux urbains) qui, avec les zones urbaines et rurales adjacentes, ont un haut niveau d'intégration sociale et économique dans leurs noyaux urbains. Dans une région métropolitaine de recensement (RMR), la population du noyau urbain compte au moins 100 000 personnes et, dans une agglomération de recensement (AR), la population du noyau urbain se situe entre 10 000 et 99 999 personnes, selon le recensement précédent. En 2019, les sept RMR et AR du Nouveau-Brunswick étaient les suivantes : Moncton, Saint John, Fredericton, Bathurst, Campbellton, Miramichi et Edmundston.

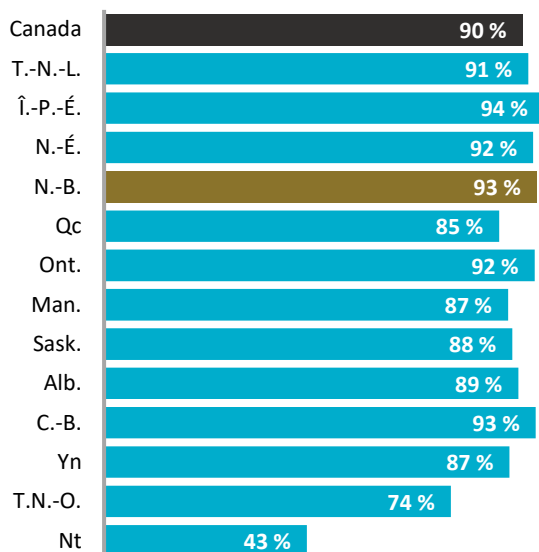
⁴ Les « migrants intraprovinciaux » sont les personnes qui ont déménagé dans une autre ville, une autre localité, un autre village ou une autre collectivité, mais qui sont restées dans la même province ou le même territoire.

Éducation

Taux d'achèvement des études secondaires⁵

Au Canada, les jeunes du Nouveau-Brunswick sont parmi les plus susceptibles d'avoir achevé leurs études secondaires⁶. Lors du Recensement de 2016, 92,7 % des Néo-Brunswickois âgés de 20 à 29 ans avaient achevé leurs études secondaires. C'était le deuxième taux d'achèvement des études secondaires des provinces et des territoires par ordre d'importance. Cela représentait une amélioration par rapport à 2011, quand seulement 89,4 % des Néo-Brunswickois âgés de 20 à 29 ans avaient achevé leurs études secondaires (ce qui les plaçait au quatrième rang des provinces et territoires).

Taux d'achèvement des études secondaires chez la population âgée de 20 à 29 ans – 2016



Taux d'achèvement des études secondaires selon le sexe chez la population âgée de 20 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
20 à 24 ans	93 %	94 %	88 %	91 %
25 à 29 ans	91 %	93 %	88 %	92 %
Total	92 %	94 %	88 %	92 %

Le taux d'achèvement des études secondaires chez les jeunes du Nouveau-Brunswick se comparait également favorablement pour de nombreuses sous-populations. Chez la population autochtone âgée de 20 à 29 ans de la province, 74,2 % des jeunes vivant dans une réserve et 89,5 % de ceux vivant hors réserve avaient achevé leurs études secondaires. À l'échelle nationale, ces pourcentages étaient respectivement de 46,5 % et 76,0 %.

Taux d'achèvement des études secondaires chez la population autochtone âgée de 20 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Dans une réserve				
20 à 24 ans	76 %	76 %	43 %	48 %
25 à 29 ans	69 %	76 %	43 %	52 %
Hors réserve				
20 à 24 ans	93 %	93 %	74 %	78 %
25 à 29 ans	87 %	84 %	73 %	79 %

Études postsecondaires⁷

Bien qu'ils fassent partie des jeunes les plus susceptibles d'avoir achevé leurs études secondaires, les jeunes néo-brunswickois sont relativement peu nombreux à avoir suivi des études postsecondaires. Lors du Recensement de 2016, 62,5 % des Néo-Brunswickois âgés de 25 à 29 ans avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires (sans changement depuis 2011), comparativement à 67,9 % à l'échelle nationale. Le niveau de scolarité postsecondaire au Nouveau-Brunswick lors du Recensement de 2016 variait sensiblement selon :

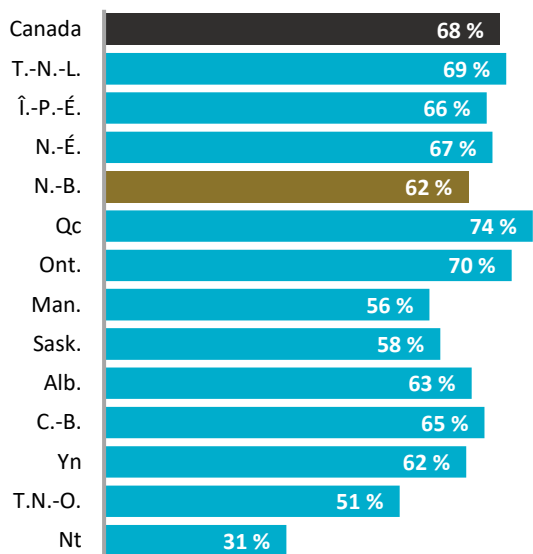
- **le sexe** : seuls 55,5 % des hommes âgés de 25 à 29 ans avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires, contre 69,4 % des femmes de cette tranche d'âge;
- **la région géographique** : seuls 55,3 % des personnes âgées de 25 à 29 ans qui vivaient en dehors des RMR/AR de la province avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires, contre 65,9 % de celles qui vivaient dans l'une des sept RMR/AR de la province.

⁵ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableau 98-400-X2016177.

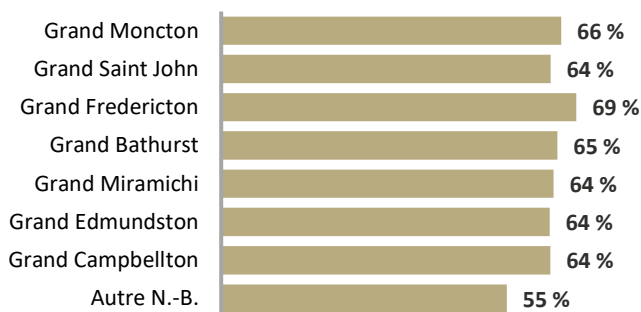
⁶ « avaient achevé leurs études secondaires » = avec un diplôme secondaire ou une attestation d'équivalence.

⁷ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableaux 98-400-X2016256, 98-400-X2016264 et 98-400-X2016269.

Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population âgée de 25 à 29 ans – 2016



Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population âgée de 25 à 29 ans, selon les RMR/AR – 2016



Plus haut certificat, diplôme ou grade chez la population âgée de 25 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	Nouveau-Brunswick			Canada		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Aucun certificat, diplôme ou grade	8 %	9 %	6 %	9 %	10 %	7 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	30 %	36 %	24 %	23 %	27 %	20 %
Postsecondaire	62 %	56 %	69 %	68 %	63 %	73 %
Apprentissage et métiers	8 %	11 %	5 %	10 %	13 %	6 %
Certificat ou diplôme collégial/non universitaire	28 %	24 %	32 %	21 %	19 %	24 %
Université, niveau inférieur au baccalauréat	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	3 %
Université, niveau du baccalauréat	20 %	16 %	25 %	26 %	21 %	30 %
Université, niveau supérieur au baccalauréat	5 %	4 %	6 %	9 %	7 %	10 %

Par rapport à l'échelle nationale, les jeunes du Nouveau-Brunswick étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir fait des études collégiales et beaucoup moins susceptibles d'avoir fait des études universitaires.

En général, le pourcentage relativement faible des jeunes ayant fait des études postsecondaires dans la province, au niveau universitaire en particulier, découle en partie des niveaux de migration de sortie constamment élevés.

Bien qu'une proportion relativement faible de la population totale des jeunes ait suivi des études postsecondaires, les niveaux de scolarité de la population des jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick se comparaient favorablement à ceux de cette population à l'échelle nationale.

Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population autochtone âgée de 25 à 29 ans – N.-B. et Canada – 2016

	N.-B.	Canada
Dans une réserve	35 %	24 %
Hors réserve	53 %	46 %
Total	48 %	42 %

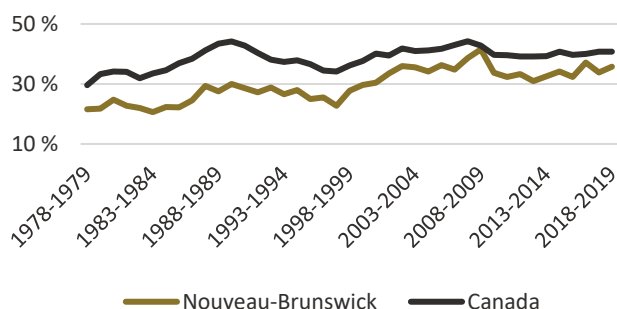
Chez les personnes autochtones qui suivent une formation postsecondaire, les programmes collégiaux ou les autres programmes non universitaires sont de loin les plus fréquents (les études universitaires étant relativement peu fréquentes).

Caractéristiques de la population active

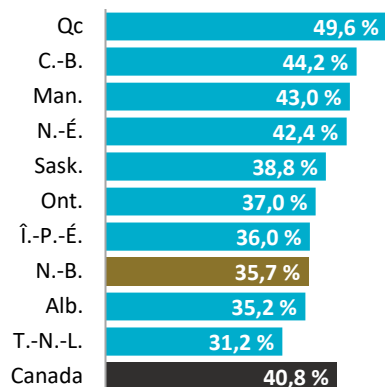
Tendances préalables à la pandémie⁸

Pendant toute l'année 2019, 58,2 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 24 ans étaient employés en moyenne, par comparaison avec 57,8 % à l'échelle nationale. Le pourcentage relativement élevé de jeunes qui n'étaient pas inscrits à un programme quelconque d'études postsecondaires (donc plus susceptibles de travailler) explique en partie le taux d'emploi des jeunes du Nouveau-Brunswick. Tout au long de l'année d'études de 2018-2019, seuls 55,3 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 24 ans étudiaient. C'est le pourcentage le plus bas parmi les provinces. Lorsque la population est séparée en étudiants et en non-étudiants, le taux d'emploi des jeunes du Nouveau-Brunswick se compare beaucoup moins favorablement à celui du reste du Canada. Au cours de l'année d'études de 2018-2019 (de septembre 2018 à avril 2019), seuls 35,7 % des jeunes aux études âgés de 15 à 24 ans occupaient un emploi, comparativement à 40,8 % à l'échelle nationale. C'est dans le groupe des 20 à 24 ans que le taux d'emploi des jeunes du Nouveau-Brunswick aux études se compare le plus défavorablement. Ce taux a très peu changé depuis le début des années 2000, malgré certaines variations.

Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude – Nouveau-Brunswick et Canada



Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude – 2018-2019



À l'échelle provinciale comme à l'échelle nationale, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi que les hommes, mais les étudiants des deux sexes au Nouveau-Brunswick ne soutenaient pas la comparaison avec leurs populations respectives à l'échelle nationale.

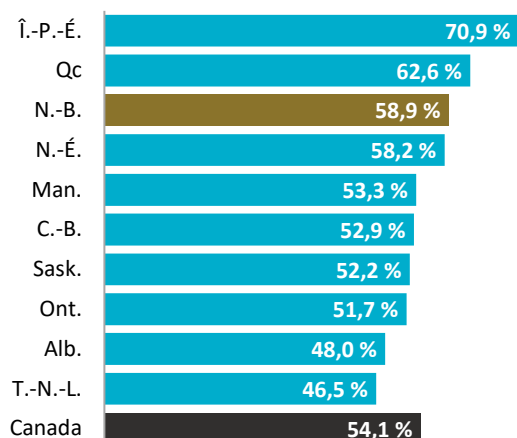
Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude – N.-B. et Canada – 2018-2019

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	27,8 %	40,7 %	32,8 %	38,8 %
20 à 24 ans	34,2 %	43,4 %	43,0 %	54,3 %
Total	29,4 %	41,5 %	36,5 %	44,8 %

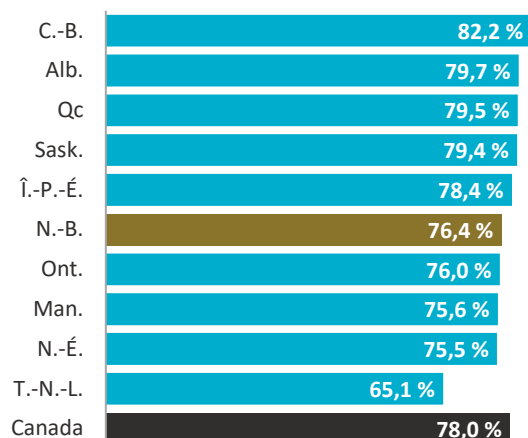
Il convient de souligner que, même si le taux d'emploi de la population étudiante du Nouveau-Brunswick était relativement faible pendant les mois d'études, ce n'était pas le cas pendant les mois d'été. En 2019, 58,9 % des jeunes aux études âgés de 15 à 24 ans au Nouveau-Brunswick travaillaient pendant les vacances d'été (de mai à août), comparativement à 54,1 % à l'échelle nationale.

⁸ Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 14-10-0327, 14-10-0021 et 14-10-0286

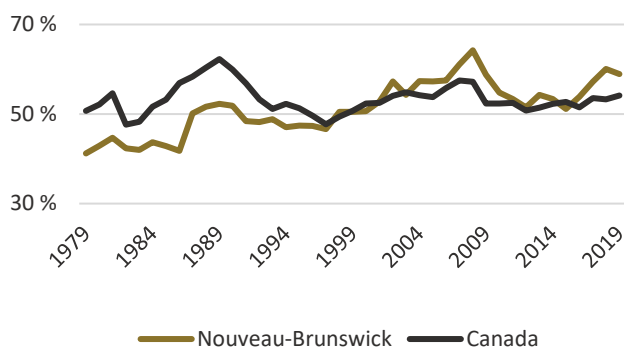
Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les vacances d'été – 2019



Taux d'emploi des non-étudiants âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude – 2018-2019



Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les vacances d'été – N.-B. et Canada



Au cours des dernières années, ce taux a affiché une tendance à la hausse dans la province, après avoir baissé pendant plusieurs années à la suite de la récession de 2008-2009.

Un pourcentage relativement élevé des jeunes du Nouveau-Brunswick n'étaient pas aux études, mais le pourcentage de ces jeunes qui occupaient un emploi était plutôt faible. Au cours de l'année d'études de 2018-2019, 76,4 % de la population non étudiante âgée de 15 à 24 ans était employée au Nouveau-Brunswick, par rapport à un taux national de 78 %.

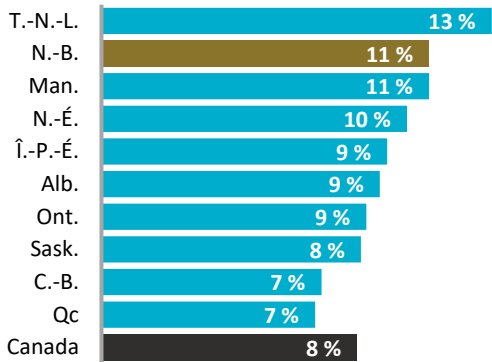
Contrairement à ce qui était observé à l'échelle nationale, les non-étudiants étaient à la traîne par rapport aux non-étudiantes pour le taux d'emploi (72,7 % pour les hommes par rapport à 81,0 % pour les femmes).

Taux d'emploi des non-étudiants âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude – N.-B. et Canada – 2018-2019

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	59,9 %	79,4 %	68,1 %	65,4 %
20 à 24 ans	76,2 %	81,4 %	80,7 %	80,4 %
Total	72,7 %	81,0 %	78,2 %	77,8 %

Dans l'ensemble, un pourcentage relativement élevé des jeunes du Nouveau-Brunswick n'avait pas d'emploi et ne suivait pas de programme d'études ou de formation. Au cours de l'année d'études de 2018-2019, environ 10,5 % des jeunes du Nouveau-Brunswick âgés de 15 à 24 ans ne travaillaient pas et n'étaient pas inscrits à un programme d'études ou de formation, ce qui représente le deuxième pourcentage le plus élevé parmi les provinces. Ce pourcentage était particulièrement élevé chez les personnes âgées de 20 à 24 ans.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans non employée et non inscrite à un programme d'études ou de formation, 2018-2019



Situation de la population âgée de 15 à 24 ans selon les études et le marché du travail – N.-B. et Canada, 2018-2019

	N.-B.	Canada
De 15 à 19 ans		
Population étudiante	81 %	85 %
Population non étudiante employée	13 %	10 %
Population non étudiante et non employée	6 %	5 %
De 20 à 24 ans		
Population étudiante	31 %	44 %
Population non étudiante employée	54 %	45 %
Population non étudiante et non employée	15 %	11 %

Situation de la population âgée de 15 à 24 ans selon les études et le marché du travail – Nouveau-Brunswick, 2018-2019

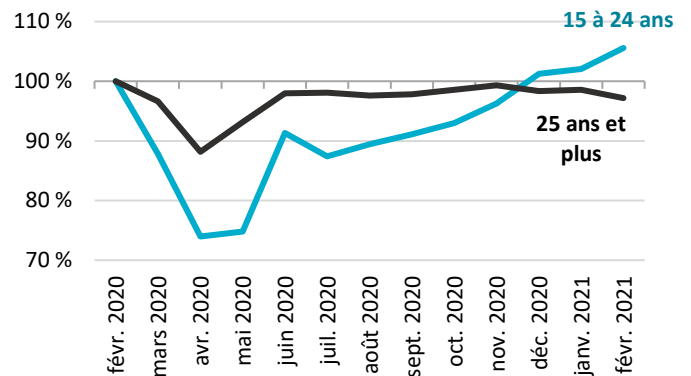
	Homme	Femme
De 15 à 19 ans		
Population étudiante	78 %	84 %
Population non étudiante employée	14 %	12 %
Population non étudiante et non employée	9 %	3 %
De 20 à 24 ans		
Population étudiante	27 %	35 %
Population non étudiante employée	56 %	53 %
Population non étudiante et non employée	17 %	12 %

Pandémie de COVID-19

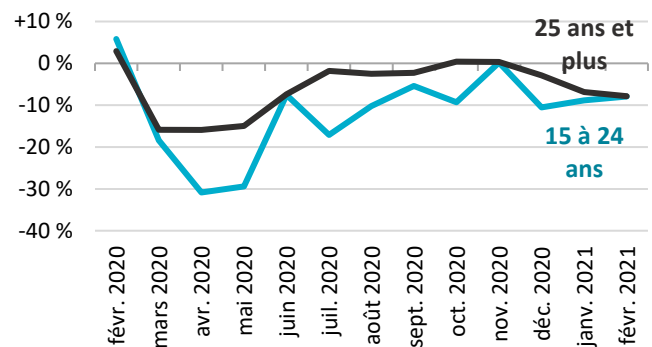
La pandémie de COVID-19 et les diverses restrictions et mesures qui ont été mises en place pour y répondre ont eu un impact considérable sur le marché du travail en 2020.

Au début de la pandémie, les pertes d'emploi découlant des fermetures ont touché les jeunes de manière disproportionnée. En avril 2020, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 24 ans dans la province était en baisse de 26 % par rapport à février 2020, tandis que le nombre total d'heures travaillées par ce groupe avait diminué de 30,9 % d'une année sur l'autre. Par contre, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 ans et plus était en baisse de 11,8 % à cette période, et les heures travaillées avaient baissé de 15,9 %. Les pertes d'emploi chez les jeunes des deux sexes ont atteint des niveaux similaires.

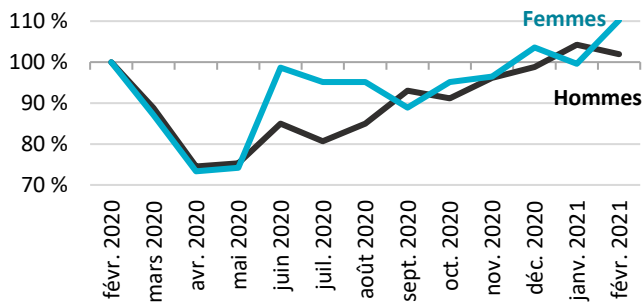
Emploi en février 2020 par groupe d'âge – Nouveau-Brunswick (désaisonnalisé)



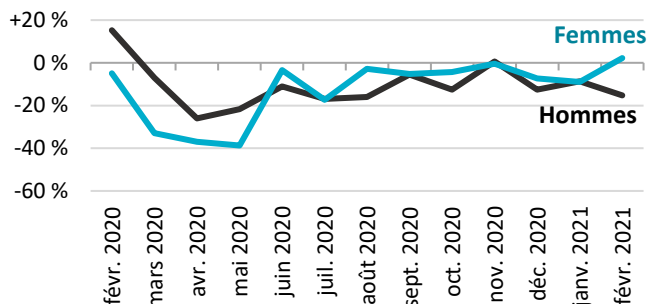
Changement du nombre d'heures travaillées d'une année sur l'autre selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick (non désaisonnalisé)



Emploi en février 2020 chez la population âgée de 15 à 24 ans selon le sexe – Nouveau-Brunswick (désaisonnalisé)



Changement du nombre d'heures travaillées d'une année sur l'autre chez la population âgée de 15 à 24 ans selon le sexe – Nouveau-Brunswick (non désaisonnalisé)



Les pertes d'emplois disproportionnées subies par les jeunes sont en grande partie dues aux types d'emplois et d'industries dans lesquels les jeunes ont tendance à se trouver. Plus précisément, les jeunes sont relativement beaucoup plus susceptibles d'occuper des emplois qui requièrent beaucoup de contacts directs avec les clients ou les collègues par rapport aux groupes plus âgés.

Lors du dernier recensement (mai 2016), les six professions ci-dessous représentaient un peu plus de la moitié de l'emploi total chez la population âgée de 15 à 24 ans au Nouveau-Brunswick qui n'avait pas terminé une forme quelconque d'études postsecondaires :

- Caissiers
- Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé
- Vendeurs – commerce de détail
- Garnisseurs de tablettes, commis et préposés aux commandes dans les magasins
- Cuisiniers
- Autres préposés aux services d'information et aux services à la clientèle

Parmi les diplômés postsecondaires âgés de 15 à 24 ans dans la province, les six professions suivantes offraient légèrement moins du cinquième de l'emploi total :

- Vendeurs– commerce de détail
- Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires
- Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance
- Autres préposés aux services d'information et aux services à la clientèle
- Infirmiers autorisés
- Travailleurs des services sociaux et communautaires

Alors que le taux d'emploi des personnes âgées de 25 ans et plus a rapidement atteint un niveau proche de celui d'avant la pandémie (à 2,1 % du taux de février 2020 en juin 2020), le taux d'emploi des jeunes n'a pas connu de reprise comparable avant la fin de 2020. Le taux d'emploi des jeunes hommes a été particulièrement lent à montrer des signes importants de reprise.

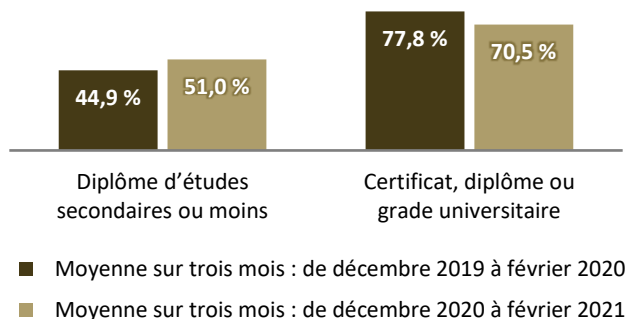
Il importe de signaler que, même si les taux d'activité et d'emploi indiquent que l'économie est sur le point de se rétablir complètement, de nombreux travailleurs travaillent encore à des heures réduites ou occupent des emplois qui ne peuvent exister que grâce aux programmes de soutien gouvernementaux, notamment la subvention salariale d'urgence du Canada. Le retour complet aux niveaux de production préalables à la pandémie se fera probablement attendre jusqu'en 2022 (ou au-delà).

En février 2021, l'emploi chez les jeunes était en hausse de 5,6 % par rapport à février 2020. Néanmoins, le nombre total d'heures travaillées par les jeunes accusait toujours un retard de 7,9 % par rapport à l'année précédente.

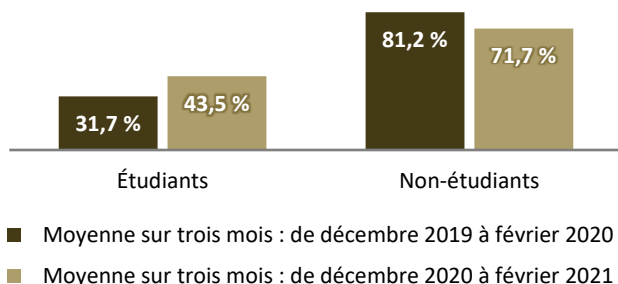
Selon les estimations de la fin de 2020 et du début de 2021, si l'emploi parmi la population des jeunes semble s'être redressé dans son ensemble, chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, il était toujours inférieur aux niveaux préalables à la pandémie. Par ailleurs, l'emploi chez les jeunes sans diplôme d'études postsecondaires dépassait les niveaux préalables à la pandémie.

Le type de travail disponible pourrait être un facteur contribuant à cette tendance. Les étudiants et les autres jeunes sans diplôme d'études postsecondaires pourraient être plus disposés à accepter des emplois à temps partiel ou à faible niveau de compétences que les diplômés postsecondaires.

Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 24 ans selon le niveau de scolarité – Nouveau-Brunswick



Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 24 ans selon la catégorie d'étudiants – Nouveau-Brunswick



Salaires

Tendances préalables à la pandémie⁹

En règle générale, les jeunes travailleurs gagnent beaucoup moins que les travailleurs plus âgés. Cela découle principalement des différences d'expérience et de niveaux d'études. Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, en 2019, le salaire horaire médian des employés du Nouveau-Brunswick âgés de 15 à 24 ans était de 13,50 \$, par rapport à 23,00 \$ pour les employés âgés de 25 à 54 ans. Au pays, le salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans était de 15,00 \$, par rapport à 26,50 \$ pour ceux âgés de 25 à 54 ans. Ces chiffres bas dans l'ensemble pour les jeunes Canadiens découlaient en grande partie d'une forte proportion de la population des jeunes qui occupaient des emplois relativement peu spécialisés et peu rémunérateurs tout en suivant leurs études.

Pourcentage des employés âgés de 15 à 24 ans touchant le salaire minimum – N.-B. et Canada – 2019

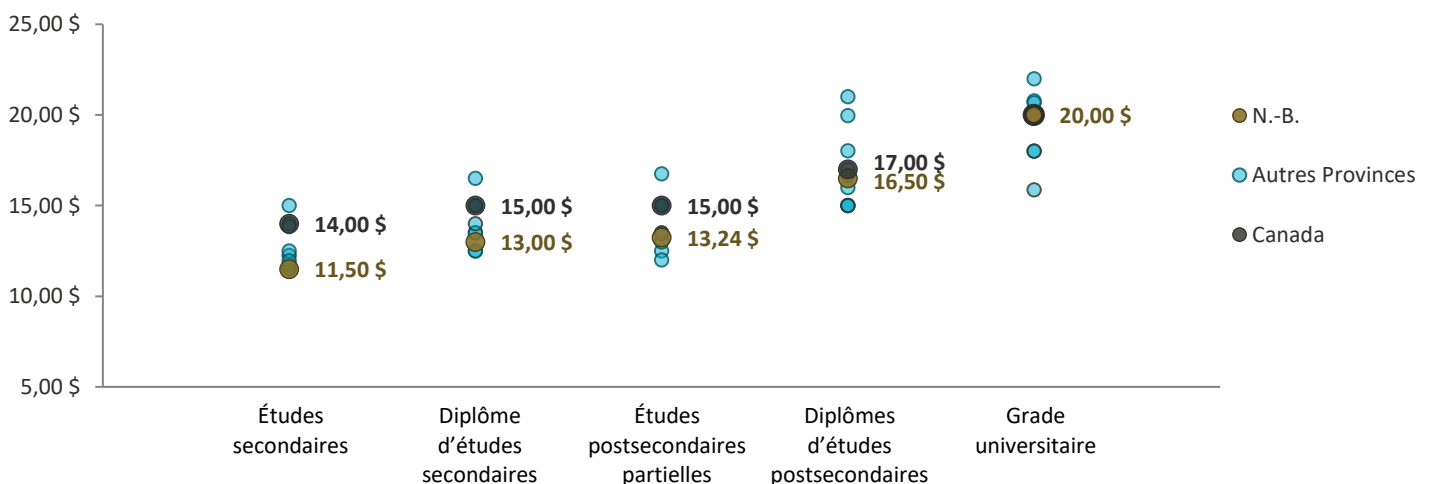
	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	49 %	45 %	50 %	56 %
20 à 24 ans	10 %	12 %	16 %	22 %

L'examen des salaires des jeunes selon le niveau d'études révèle que les salaires de ceux qui sont titulaires de diplômes postsecondaires étaient nettement supérieurs, tout en demeurant très faibles par rapport aux salaires des travailleurs âgés. Les salaires horaires médians des jeunes selon le plus haut niveau de scolarité figurent dans le tableau et dans le graphique ci-dessous.

Salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans, selon le plus haut niveau de scolarité – N.-B. et Canada – 2019

	Homme	Femme
Nouveau-Brunswick		
Études secondaires partielles	11,50 \$	11,50 \$
Diplôme d'études secondaires	14,00 \$	13,00 \$
Études postsecondaires partielles	14,00 \$	12,90 \$
Diplômes d'études postsecondaires	17,25 \$	15,98 \$
Grade universitaire	20,00 \$	19,50 \$
Canada		
Études secondaires partielles	14,00 \$	14,00 \$
Diplôme d'études secondaires	15,00 \$	15,00 \$
Études postsecondaires partielles	15,00 \$	14,25 \$
Diplômes d'études postsecondaires	18,00 \$	16,00 \$
Grade universitaire	22,00 \$	19,71 \$

Salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans, selon le plus haut niveau de scolarité – 2019



⁹ Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0340 et achats de données spéciales.

Pandémie de COVID-19

Pendant la pandémie, le taux de salaire horaire médian des employés âgés de 15 à 24 ans au Nouveau-Brunswick s'est maintenu à 13,50 \$ l'heure en 2020. Il est difficile d'en évaluer l'importance en raison de la pandémie, car les changements substantiels des niveaux d'emploi peuvent influencer considérablement sur les taux de salaire moyen et médian. Le taux de salaire médian mentionné plus haut ne refléterait que le taux de salaire médian des employés qui ont conservé leur emploi (ou trouvé un nouvel emploi). Cela dit, les estimations laissent entendre que le taux de salaire médian des jeunes ayant des diplômes d'études postsecondaires a en fait diminué, tandis que le taux de salaire médian des jeunes sans de tels diplômes a légèrement augmenté.

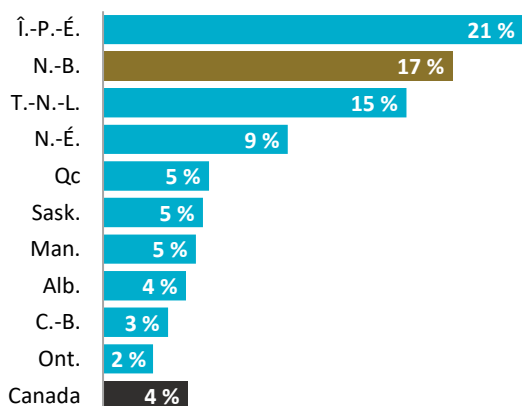
Il faut également tenir compte du fait que chez les employés qui ont réussi à conserver leur emploi (ou à trouver un nouvel emploi), beaucoup travaillaient selon un horaire réduit, ce qui limitait leurs gains totaux.

Assurance-emploi¹⁰

Tendances préalables à la pandémie

En 2018, 17,2 % des jeunes du Nouveau-Brunswick âgés de 15 à 24 ans recevaient des prestations d'assurance-emploi, soit le deuxième pourcentage en importance parmi les dix provinces.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – 2018



Voici certains des facteurs qui expliquent le pourcentage relativement élevé de jeunes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick :

- la situation économique et du marché du travail relativement faibles de la province;
- la nature saisonnière de nombreuses industries importantes dans la province, comme le traitement des poissons et des fruits de mer, la construction, les ressources naturelles (pêche, foresterie et exploitation forestière, etc.) et de certains secteurs liés au tourisme;
- le programme Connexion Nouveau-Brunswick Assurance-Emploi qui permet aux personnes admissibles de continuer à toucher les prestations d'assurance-emploi pendant la durée de leur période de prestations tout en participant à un programme de formation approuvé.

Par rapport à l'ensemble du Canada, les jeunes du Nouveau-Brunswick étaient beaucoup plus susceptibles de recevoir des prestations d'assurance-emploi, indépendamment du sexe ou de l'âge. Cependant, ce qui retient sans doute le plus l'attention, c'est le nombre de jeunes de la province âgés de 15 à 19 ans qui recevaient des prestations d'assurance-emploi.

Bien qu'il ne constitue que 2 % de la population nationale âgée de 15 à 19 ans, le Nouveau-Brunswick représentait 17 % des personnes âgées de 15 à 19 ans qui recevaient des prestations d'assurance-emploi en 2018. Ce chiffre s'explique probablement en partie par la présence du programme Connexion Nouveau-Brunswick Assurance-Emploi.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. et Canada – 2018

	N.-B.		Canada	
	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 19 ans	6,3 %	5,4 %	0,9 %	0,5 %
20 à 24 ans	32,0 %	26,1 %	9,1 %	6,3 %
Total	18,9 %	15,5 %	5,0 %	3,4 %

¹⁰ Source : Statistique Canada, Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1), tableaux 11-10-0027 et 11-10-0005

Bien que le pourcentage de jeunes ayant reçu des prestations d'assurance-emploi en 2018 ait été relativement élevé dans tout le Nouveau-Brunswick, il était particulièrement élevé dans le nord et dans les régions rurales de la province.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. – 2018

	Groupe d'âge	
	15 à 19	20 à 24
Grand Moncton	2,7 %	20,0 %
Grand Saint John	1,6 %	19,3 %
Grand Fredericton	1,5 %	16,0 %
Grand Bathurst	11,1 %	44,8 %
Grand Miramichi	13,3 %	49,0 %
Grand Edmundston	11,1 %	41,7 %
Grand Campbellton	12,7 %	45,2 %
Autre N.-B.	9,3 %	39,6 %

Pandémie de COVID-19

Le régime d'assurance-emploi du gouvernement fédéral a longtemps été le principal programme de soutien du revenu du pays pour les personnes temporairement sans emploi. Cependant, au début de la pandémie, il est rapidement apparu que ce régime n'était pas équipé pour faire face à la perturbation sans précédent entraînée par les confinements. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) ont donc été instaurées pour remplacer temporairement le régime d'assurance-emploi. Le gouvernement fédéral a abandonné ces programmes à l'automne de 2020 au profit d'un programme d'assurance-emploi modifié. En plus des modifications temporaires apportées au programme d'assurance-emploi, plusieurs nouvelles prestations temporaires de relance destinées à appuyer les travailleurs ont été créées : Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE).

En raison du vieillissement de la population de la province et de l'activité limitée de nombreux jeunes dans le marché du travail, le nombre de jeunes ayant reçu des prestations de ces programmes ne ressort pas immédiatement. Relativement parlant, toutefois, les jeunes ont été parmi les plus susceptibles de bénéficier du soutien de bon nombre de ces programmes.

En tout, plus de 30 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans ont reçu la PCU à un moment donné entre mars et octobre 2020, soit environ 37 % des personnes de ce groupe d'âge. La seule population à avoir dépassé ce pourcentage est celle âgée de 25 à 34 ans, qui a bénéficié de la PCU dans une proportion d'environ 40 %. Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de jeunes ayant bénéficié d'au moins un des divers programmes fédéraux de soutien (puisque l'ajout d'estimations pour chaque programme individuel entraînerait le double ou le triple comptage de certaines personnes), mais il est probable que près de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans aient reçu des prestations d'un ou de plusieurs de ces programmes de soutien depuis le début de la pandémie.